

L'IMPARTIAL

1251 mots

jeudi 4 avril 2019

-

# Projet de fusion des écoles Jean-Moulin et Eugène-Anne. Rencontre avec Anthony Auger, élu de l'opposition



## **Que pensez-vous de ce projet de fusion des écoles Jean-Moulin et Eugène-Anne ?**

La décision, la volonté de fusionner ces écoles a été annoncée sans qu'il y ait la moindre concertation, il y a un an et nous n'avons même pas de débat en conseil municipal, ni en commissions, ni de concertations au préalable avec les parents d'élèves et les enseignants. Et depuis un an, en tant qu'élus, nous réclamons à ce qu'il y ait des informations et un débat qui soit ouvert sur ce sujet. Et, plus largement, sur le projet du Pôle culturel, qui est à priori, l'élément principal qui motive la municipalité à récupérer les locaux d'Eugène-Anne.

## **Ce n'est pas le bien-être des enfants qui prime pour Alexandre Rassaërt, selon vous ?**

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est lui dans sa lettre adressée aux parents d'élèves. « Ce projet a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des élèves et de permettre l'aménagement d'un pôle culturel au bord de l'Epte. » Mais la raison principale, c'est le pôle culturel. Quand il dit vouloir améliorer les conditions d'accueil des élèves, aujourd'hui, il n'y a aucune garantie.

Je le cite quand il dit « je le répète ». C'est la méthode Coué. À aucun moment, on a des engagements sur les conditions d'accueil qui ne se déterminent pas uniquement en termes de mètre carré. Et c'est d'ailleurs suite à une première visite des locaux de Jean-Moulin organisée avec enseignants et parents d'élèves de l'école Eugène-Anne et la municipalité, visite à laquelle l'opposition n'a pas été conviée, que les parents d'élèves ont rédigé une note d'informations pour exprimer leurs inquiétudes sur les conditions d'accueil, taille des classes, etc. qui laissent à penser que tous ces paramètres n'ont pas été pris en compte par la municipalité, avant d'acter le projet de fusion.

## **Alexandre Rassaërt indique travailler en concertation avec l'Inspection académique de l'Éducation nationale, avez-vous eu un retour sur ces rencontres ? Des informations complémentaires à la suite de l'annonce de la fusion ?**

Absolument aucune. Rien n'a été présenté. Il dit agir de concert avec l'Inspection académique mais ils répondent à une même logique d'économie. À termes, l'Éducation nationale, par les directives qui sont faites, a la volonté de réduire le nombre de postes et c'est ce qui va se produire avec cette fusion. Et au niveau de la commune, l'objectif est aussi économique puisqu'il souhaite concentrer les investissements uniquement sur un bâtiment. Pour nous, je le répète, on ne peut pas mesurer la qualité d'accueil en termes de mètre carré et d'espace.

Dans la presse, c'est la première réaction que l'on a de la municipalité par rapport à ce projet. Cela fait un an que nous demandons l'ouverture d'un débat et cette réaction, on la doit d'abord

à la mobilisation des parents. C'est eux qui se sont mobilisés. Alexandre Rassaërt attaque l'opposition mais ce sont les parents qui ont exprimé leurs inquiétudes.

Sur la question de l'Éducation nationale, il parle de fake news et de contre-vérité. Je le défie de prendre toutes mes déclarations, elles sont publiques d'ailleurs, à aucun moment, on exprime une contre-vérité sur la volonté d'économie. On le voit aujourd'hui avec la loi Blanquer. Elle confirme une volonté de faire des économies et ce sont pour ces raisons que les parents se mobilisent dans d'autres écoles. Nous, on est favorables pour investir dans les écoles mais en prenant d'autres paramètres que les mètres carrés. Son argument, de prendre l'exemple de Paul-Éluard, qui dispose d'une surface équivalente. Mais ce n'est pas comparable. Il s'agit d'une école primaire, avec une école élémentaire et primaire, trois cours. Ce ne sont pas les mêmes espaces. Or, on a aucune étude qui nous montre comment pourront être installés les élèves

### **Cela fait une différence avec le nouveau bâtiment Jean-Moulin ?**

On ne sait pas comment les lieux sont réfléchis pour optimiser au mieux le climat scolaire et le bien-être des élèves. On a aucune étude qui nous montre comment vont être installés les élèves. Les seuls plans que je possède, ce n'est pas la mairie qui me les a fournis. Concernant le fait d'avoir une seule cour, y-a-t-il une réflexion qui a été menée pour examiner le roulement lors de la présence de ces 380 enfants en même temps ? Est-ce qu'il y aura tous les encadrants nécessaires pour permettre l'accueil de ces enfants ?

### **Avez-vous d'autres options que cette fusion ?**

Le maire parle de transparence mais il ne nous donne pas d'éléments sur lesquels reposent ses arguments. Je ne suis pas opposé à cette fusion mais pourquoi ne pas nous avoir soumis le projet avant, plutôt que de nous mettre devant le fait d'accompli. L'agressivité avec laquelle a répondu le maire montre, pour moi, la faiblesse des arguments qu'il peut y avoir derrière.

Comment assurer un meilleur avenir pour les enfants ? C'est la première question, celle qu'on doit se poser avant toute fusion. Et quelles conditions mettre en oeuvre. Sur Gisors, quand on regarde les statistiques, on a un niveau scolaire faible, observer dans le classement des lycées. Louise-Michel équivaut à un lycée moyen. La Cour des Comptes, dans le rapport fait sur le CCAS révèle que le taux de scolarisation est très bas par rapport au niveau national. Ce n'est pas pour crier au loup ou faire peur mais on a une situation qui est tout de même préoccupante.

Il faut aussi tenir compte du contexte économique. La population gisorsienne est une population qui rencontre des difficultés d'ordre économique et sociale et celles-ci peuvent interagir avec la réussite scolaire des enfants. Ce n'est pas en entassant 400 enfants dans un établissement que cela améliorera les conditions.

Les travaux ne déterminent pas seuls une politique d'éducation. La loi Blanquer, dans ce qu'il peut être intéressant d'en garder, c'est le dédoublement des classes en Rep zone et Rep plus. Pourquoi ne pas engager des démarches pour qu'on soit classé dans ces critères pour pouvoir

bénéficier de ces mesures ? Il faudrait alors renoncer à la fusion puisque l'espace nécessaire ne serait pas présent.

On peut se demander sur quoi s'appuient ses motivations d'amélioration d'accueil des enfants. On ne peut pas dire en même temps, je suis ouvert à la concertation et amputer une partie de l'école Eugène-Anne. Pour certains professeurs, toutes les conditions pédagogiques ne sont pas réunies à l'accueil des enfants dans l'école Jean-Moulin.

Pourquoi autant d'opacité sur ce sujet ? Quelque chose ne semble pas clair dans le projet. On ne serait pas dans l'émotion avec cette agressivité mais dans un débat structuré avec des arguments posés.

### **Est-ce possible de trouver une alternative à la fusion ?**

Oui, c'est possible. On aurait très bien pu rénover et agrandir les locaux de l'actuel conservatoire et de la bibliothèque. Peut-être aurions-nous pu concevoir de créer le Pôle culturel dans les locaux de Jean-Moulin. C'est la plus ancienne école de la Ville, qui date de 1902. Le bâtiment, qui est de caractère, aurait pu être utilisé aussi à cet effet.

Rien ne nous prouve actuellement que ce soient les meilleures solutions, même en termes d'économie, envisagées. Et le projet culturel n'a jamais été débattu, on ne nous a pas expliqué quel était ce projet.

Pourquoi aller aussi vite ? On parle d'investissements lourds et les impacts sont importants pour la vie des Gisorsiens. On ne cherche pas la confrontation mais simplement à être convaincu et non à effrayer les parents.

Propos recueillis par Mylène Andrieux